



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2026

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 14 mai 2026
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance mai 2026
- 1.5 Autorisation de participation à la formation « La gestion d'une clientèle difficile »
- 1.6 Changement de fournisseur de services Internet pour les installations municipales
- 1.7 TECQ 2024-2028: Programmation de travaux
- 1.8 Ajustement temporaire des heures d'ouverture du bureau municipal
- 1.9 Adoption du règlement #2026-428 sur la Gestion contractuelle
- 1.10 Adoption du règlement #2026-431 modifiant le règlement #2021-386 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire

2 TRÉSORERIE


- 2.1 Autorisation des dépenses du mois mai 2026
- 2.2 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 15 minutes)

3 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 3.1 Mandat FQM - CCU
- 3.2 Autorisation de négocier le nouveau bail entre ES Gold et la municipalité
- 3.3 Adoption du règlement #2026-429 relatif à l'occupation du domaine public

4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 4.1 Installation d'un analyseur de chlore/ph/température en continu - secteur Montauban
- 4.2 Travaux de pavage



4.3 Achat de ponceaux

4.4 Avis de motion du règlement #2026-432 concernant la limite de vitesse sur la route de la Traverse

4.5 Dépôt et présentation du règlement #2026-432 concernant la limite de vitesse sur la route de la Traverse

4.6 Adoption du règlement #2026-430 modifiant le règlement #2020-376 sur les compteurs d'eau

5 AUTRES SUJETS

5.1 Varia

5.2 Point d'information du Maire

5.3 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 30 minutes)

5.4 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil jusqu'à son adoption.